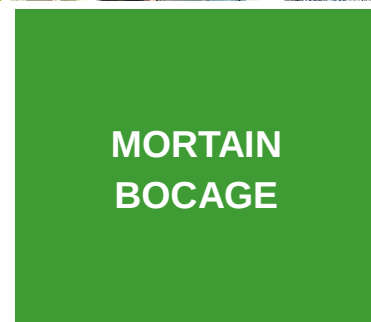
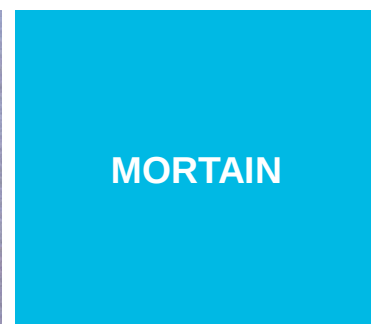
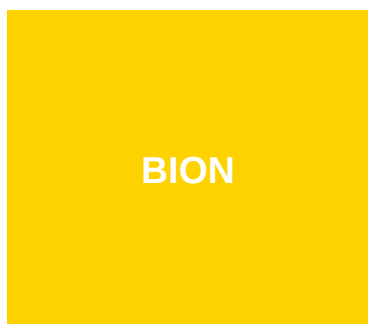






## Les 300 jours de MORTAIN-BOCAGE

Notre commune a passé 10 mois d'existence.

Il nous a fallu apprendre à travailler à 67 conseillers municipaux, construire un premier budget commun qui tienne compte des projets déjà votés ou décidés par nos cinq communes. Nous avons commencé à connaître nos communes et leur histoire ainsi que leur fonctionnement. Le travail a été facilité par l'implication de tous, élus et personnel dans la première phase de création de Mortain-Bocage. Il faut remercier et féliciter tous les personnels de toutes les mairies. Un travail complexe a été mené, introduisant l'utilisation de nouveaux logiciels auxquels il a fallu s'adapter avec leurs lots de difficultés techniques qu'il a fallu surmonter. L'adaptation à tous ces changements a demandé de gros efforts à tous.

Bien sûr, le fonctionnement au quotidien montre certaines imperfections qu'il va nous falloir gommer en vue de rendre nos services plus efficaces et la gouvernance aussi proche que possible de nos populations. Il est assez évident au bout de quelques mois que les bénéfices communs sont plus importants que les inconvénients.

La mise en application de la loi NOTRe apporte des changements qui vont encore venir perturber notre organisation et nous demander de nous ajuster :

- Service des Eaux :

Au 1<sup>er</sup> janvier 2017 nous allons transférer au SDEAU 50 l'exercice complet de la compétence eau, production et distribution. Ceci signifie que l'ensemble usine, stockage et réseau situé à Mortain sera transféré en propriété au SDEAU50. Le personnel y sera également rattaché.

Pour conserver une gestion de proximité, un CLEP (Conseil Local de l'Eau Potable) sera créé qui inclura le Syndicat de Saint Barthélémy Le Neufbourg et le service des eaux de Mortain-Bocage, entre autres. Un point d'accueil du CLEP sera conservé à la mairie pour renseigner les usagers. La gestion de l'eau devrait trouver une bien meilleure efficacité dans cet environnement.

- Périmètre de la Communauté de Communes Mont Saint Michel - Normandie :

Les discussions actuelles menées entre les Communautés de Communes du Mortainais, de Saint Hilaire du Harcouët, de Saint James, du Val de Sée et Avranches Mont Saint Michel en vue d'un regroupement vont aussi amener des changements qu'il faudra intégrer. La commune de Mortain-Bocage va reprendre l'exercice des compétences Voirie et Scolaire au 1<sup>er</sup> janvier 2017. Il faudra donc nous réorganiser pour cela. Certaines compétences vont se voir exercées différemment, comme le sport, le tourisme ou la culture; il nous faudra nous adapter.

La situation actuelle que traverse notre pays démontre qu'à l'évidence nous avons besoin de force et d'unité. Notre existence et notre développement dépendent de notre capacité à travailler avec nos voisins et à mutualiser nos moyens financiers et intellectuels. Les capacités humaines ne s'additionnent pas arithmétiquement; avec les hommes la somme est toujours supérieure au résultat mathématique.

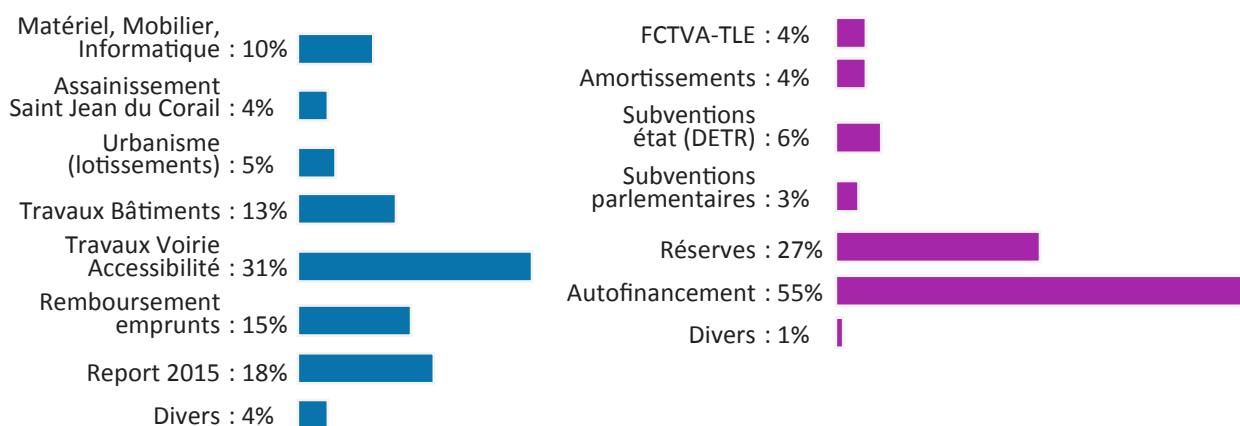
Nous avons choisi le bon chemin et l'avenir confirmera la sagesse des élus de Mortain-Bocage.

Hervé DESSEROUER



**Le conseil consultatif municipal** : le maire, ses adjoints et les adjoints des communes déléguées  
 de gauche à droite : R. ZUREK, L. LUCAS, B. GOBLOT, P. TENCE, A. BOUDIN, E. POMMIER, JP BRIEND, JP BOULET,  
 L. SINEUX, H. DESSEROUER, D. HEUZE, G. MARTINEL, B. BAGOT, Y. POUILLAIN et M. MOISSERON  
 absents : R. BOUDIN et M. ROULAND

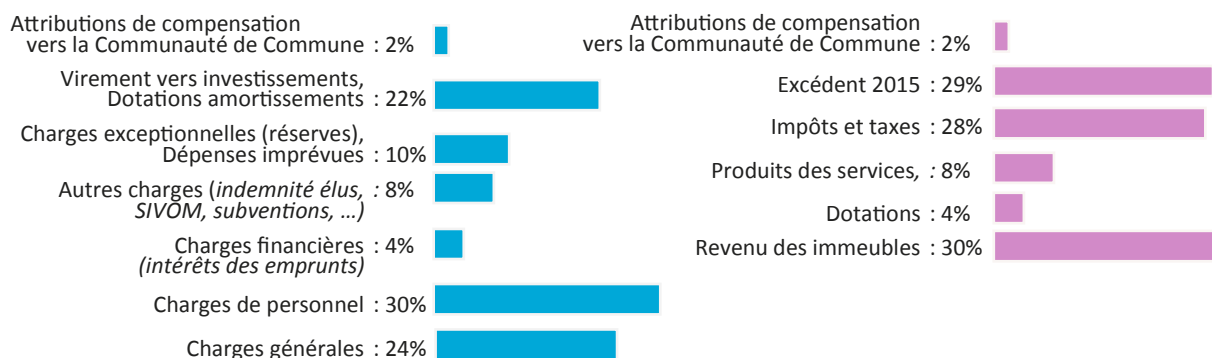
## Le budget prévisionnel de la commune : Investissements ( 1 172 578 €)



Dépenses d'investissement 2016

Recettes d'investissement 2016

## Le budget prévisionnel de la commune : Fonctionnement ( 3 224 893 €)



Dépenses de fonctionnement 2016

Recettes de fonctionnement 2016

### Les dotations de l'état

Le passage en commune nouvelle a permis à la commune d'obtenir une augmentation du montant des dotations versées par l'état en 2016 de 162 360 €

| 2016                                                               | Dotations Globales de Fonctionnement | Dotations Solidarité Rurale | Dotation Nationale de Péréquation | TOTAL            |
|--------------------------------------------------------------------|--------------------------------------|-----------------------------|-----------------------------------|------------------|
| Commune nouvelle                                                   | 684 418 €                            | 204 858 €                   | 40 494 €                          | 929 770 €        |
| Montant total pour les 5 communes sans passage en commune nouvelle | 579 723 €                            | 155 629 €                   | 32 058 €                          | 767 410 €        |
| <b>Gain obtenu</b>                                                 | <b>104 695 €</b>                     | <b>49 229 €</b>             | <b>8 436 €</b>                    | <b>162 360 €</b> |

### Les taxes foncières et la taxe d'habitation

En 2016, pour toutes les communes déléguées de MORTAIN-BOCAGE, les taux des taxes foncières (Taxe Foncière Bâti et Taxe Foncière Non Bâti) et de la taxe d'habitation n'ont pas changé. Ce produit fiscal attendu représente 831 048 €.

### Le budget eau

|                                        |           |
|----------------------------------------|-----------|
| Dépenses et recettes de fonctionnement | 395 018 € |
| Dépenses et recettes d'investissement  | 190 565 € |

## Réfection des voiries

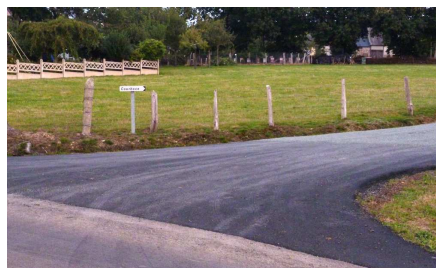
### BION Goudronnage

Voies communales "Courbocé", "La Brocherie" et parking de la salle des fêtes.

Montant TTC des travaux = 19 221 €



Courbocé - avant travaux



Courbocé - après travaux

### MORTAIN

**Goudronnage** : partie haute de la rue de la Petite Chapelle (*financé et réalisé par le département*).

**Elargissement et goudronnage** : portion de la rue de Versailles qui va vers l'internat du lycée.

Montant TTC des travaux = 8 115 €

**PAVE (Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des aménagements des Espaces publics)** : mise en conformité des trottoirs au niveau de plusieurs passages piétons du centre-ville (*travaux réalisés par les services techniques de la commune*).



Rue de Versailles - avant travaux



Rue de Versailles - après travaux

### NOTRE DAME DU TOUCHET

**Marquage au sol** : emplacements sur le parking de l'école avec une place pour handicapés et passages piétons dans le bourg (*travaux réalisés par les services techniques de la commune*).

**Goudronnage** : voies communales "La Grande Gélinais", "Le Haut Mesnil", "La Picotière Ferlet", "Le Champ Chardon", "La Rainais", "La Cotissais", "La Meslandière", "Le Jaunet" et rue de la Cour.

Montant TTC des travaux = 12 683 €

### SAINT JEAN DU CORAIL

**Marquage au sol** : dans le bourg (*travaux réalisés par les services techniques de la commune*).

**Goudronnage** : voies communales "Courtelande", "Marcenne", "La croix", "Prise Pilon", "Petite Ganerie" et "Le Petit Hamel".

Montant TTC des travaux = 11 468 €

### VILLECHIEN

**Marquage au sol** : passages piétons (*travaux réalisés par les service techniques de la commune*).

**Goudronnage** : voies communales "La Bisardière", "Lancisière", garage, cour et accès du presbytère, carrefour de "La Neslière" (trous à boucher).

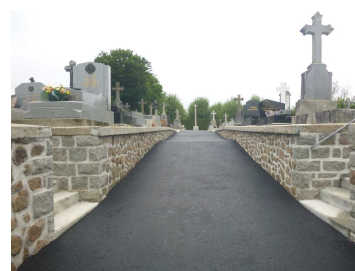
Réfection des fossés à "La Belais".

Montant TTC des travaux = 16 097 €

**Cimetière** : mise en conformité des allées du cimetière suite au déplacement de la croix en 2015 : restauration des allées, réfection des escaliers, du mur de soutien et des bordures.

Montant TTC des travaux = 22 630 €

Une subvention de 9 429 € a été versée par la région.





## Réfection des bâtiments

### BION

**Salle des fêtes** : vitrification du parquet.  
Montant TTC des travaux = 3 201 €

### NOTRE DAME DU TOUCHET

**Ecole** : agrandissement de l'espace autour du toboggan  
(travaux réalisés par les services techniques de la commune et facturés à la Communauté de Commune du Mortainais).

**Epicerie** : remplacement de la porte et de la vitrine.  
Montant TTC des travaux = 7 785 €



### SAINT JEAN DU CORAIL

**Salle polyvalente** : installation d'une sonorisation (montant TTC des travaux = 2 961 €).

**Logement T2** : installation de radiateurs (montant TTC des travaux = 1 794 €).

### VILLECHIEN

**Salle polyvalente** : accessibilité et mise en conformité ouverture de porte.

Montant TTC des travaux = 4 288 €

**Mairie** : diagnostic et traitement mères; diagnostic fissures sur le pignon sud.

Montant TTC des travaux = 2 582 €

**Ancienne cantine** : mise en place d'un chauffage électrique suite à une panne sur la chaudière de la production d'eau chaude pour le chauffage au sol; installation d'un change bébé mural.

Montant TTC des travaux = 1 709 €

## Aménagement des bourgs

### BION Abords de la salle des fêtes

Mise en place d'une clôture.  
Installation de deux tables de pique-nique et création d'un terrain de pétanque.

Montant TTC des travaux = 7 351 €



### MORTAIN Place des Arcades



Installation d'une fontaine.  
Création d'un espace pique-nique.  
Installation de jardinières.  
Montant TTC des travaux = 12 265 €  
Une subvention de 6 851 € a été versée au titre de la DETR.



## Page Facebook

Depuis le début de l'année, on partage les centres d'intérêt et les initiatives des habitants sur la page Facebook de Mortain-Bocage : une mise en valeur de tout ce qui rend notre commune dynamique et attractive.

Il n'est pas nécessaire d'avoir un compte Facebook pour la consulter !



<https://www.facebook.com/mortainbocage>

## Réfection des voiries

### MORTAIN 1<sup>ère</sup> phase de la sécurisation de la rue de la 30<sup>ème</sup> DA

- Mise en place d'un plateau surélevé pour ralentir la vitesse avant l'entrée de l'école primaire,
- Création d'un trottoir sur le côté gauche de la chaussée (dans le sens de la montée),
- Installation de barrières pour protéger le cheminement des piétons le long des trottoirs, entre l'entrée de l'école primaire et l'entrée du lycée ainsi qu'entre la ruelle du rocher et la rue du Couvent,
- Réalisation d'une écluse pour prioriser la circulation des véhicules qui descendent la rue, en particulier les cars.



Montant TTC des travaux = 41 767 €

Deux subventions de 10 106 € (DETR) et 10 000 € (enveloppe parlementaire) seront versées.

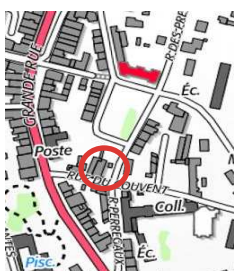
## Réfection des bâtiments

### MORTAIN Cabinet Infirmières / ADMR

Des travaux d'aménagement de la maison située à l'angle de la rue du Couvent et de la rue de Thannhausen sont en cours au 1<sup>er</sup> étage, afin d'y accueillir prochainement l'ADMR (Association D'aide en Milieu Rural) et un cabinet d'infirmières : consolidation, isolation, chauffage, électricité et accessibilité. Ces travaux sont réalisés par des entreprises locales et les services techniques de la commune et devraient être terminés pour le 1<sup>er</sup> Décembre 2016.

Montant TTC des travaux = 32 819 €

Une subvention de 14 328 € sera versée au titre de la DETR.



Le bâtiment est situé 6 rue du Couvent



Les locaux ont été aménagés au 1<sup>er</sup> étage du bâtiment



Les locaux pendant les travaux

### NOTRE DAME DU TOUCHET Salle polyvalente

Travaux pour l'accessibilité et la mise en conformité des menuiseries ainsi que des abords  
Création d'un terrain de pétanque.

Montant TTC des travaux = 33 379 €

## Aménagement des bourgs

### BION Salle des fêtes

Création d'une aire de jeux : installation d'une clôture et achat de matériel.

Montant TTC des travaux = 8 585 €

Le matériel a été commandé. Il sera installé par les services techniques de la commune.

### NOTRE DAME DU TOUCHET Jardin du presbytère

Création d'une aire de jeux (montant TTC des travaux = 7 754 €).

Le matériel commandé a été livré. Il sera installé par les services techniques de la commune.



## Logo



Un grand merci à tous ceux qui ont répondu à notre appel, en particulier à Monsieur Anthony BREILLOT, infographiste originaire de Mortain, et Monsieur Olivier MARTIN, habitant de Mortain, qui nous ont offert plusieurs logos. Parmi toutes les propositions reçues, la commission communication a sélectionné trois logos et les a présentés au conseil municipal.

*C'est l'un des logos de Monsieur MARTIN qui a été choisi par le conseil municipal.*

## Nouvelle adresse email : [mairie@mortain-bocage.fr](mailto:mairie@mortain-bocage.fr)

A partir du 01 Janvier 2017, pour contacter la mairie de Mortain-Bocage, veuillez envoyer vos emails à sa nouvelle adresse de messagerie électronique : [mairie@mortain-bocage.fr](mailto:mairie@mortain-bocage.fr)

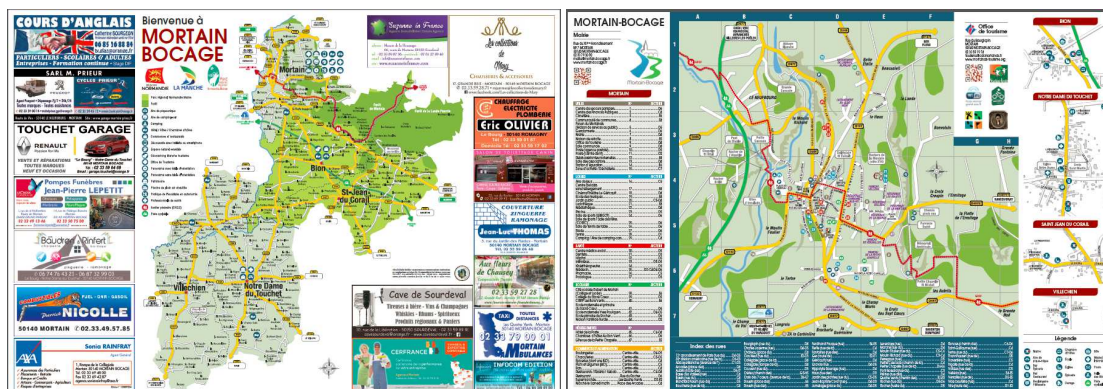
Les nouvelles adresses des mairies déléguées sont les suivantes :

[mairie.bion@mortain-bocage.fr](mailto:mairie.bion@mortain-bocage.fr)  
[mairie.mortain@mortain-bocage.fr](mailto:mairie.mortain@mortain-bocage.fr)  
[mairie.notredamedutouchet@mortain-bocage.fr](mailto:mairie.notredamedutouchet@mortain-bocage.fr)  
[mairie.saintjeanducorail@mortain-bocage.fr](mailto:mairie.saintjeanducorail@mortain-bocage.fr)  
[mairie.villechien@mortain-bocage.fr](mailto:mairie.villechien@mortain-bocage.fr)

## Plan de la commune

Un plan de la commune a été élaboré grâce au financement de plusieurs annonceurs (principalement des artisans et commerçants de la commune). Les 3000 exemplaires de ce plan sont destinés en particulier aux personnes de passage dans la commune. On y trouve au recto une carte du territoire de Mortain-Bocage et au verso un plan de chaque commune déléguée.

*Il sera disponible prochainement à l'office de tourisme et dans les mairies.*



## Site Internet

Il était nécessaire de revoir le site internet de la commune pour prendre en compte la nouvelle dimension de celle-ci. En outre, la version actuelle du site date de 2002 et n'est plus du tout adaptée aux nouveaux usages.

Il a donc été décidé de changer de prestataire et de créer un nouveau site en s'appuyant sur la plateforme "Réseau des Communes", un outil adapté aux collectivités et modulable selon les besoins.

*Le nouveau site sera opérationnel début Janvier 2017 à l'adresse [www.mortain-bocage.fr](http://www.mortain-bocage.fr)*

## Les projets prévus pour l'année 2017

Pour chaque commune déléguée : **plan de rénovation des voiries communales.**

### BION

### SAINT JEAN DU CORAIL

Dans le cadre de ses projets structurants, Saint Jean du Corail a lancé une étude d'**assainissement collectif** pour les habitants du bourg. Les réflexions des élus de Mortain-Bocage ont amené l'idée que la commune de Bion pourrait être intégrée à ce projet. Les contacts avec l'Agence de l'Eau Seine Normandie nous ont confortés dans cette idée de mener une étude pour intégrer les besoins des deux communes. L'assainissement collectif est un facteur d'attractivité du territoire.

### BION

Etude d'**aménagement du bourg** (effacement de réseaux, sécurisation D32 et D205).  
Négociation d'**achat de terrain** pour réserve foncière en vue de la création d'un lotissement.  
**Accessibilité de l'église et réfection du calvaire.**

### MORTAIN

Le **mur de la rue du Géricault** est aujourd'hui en partie démonté, suite à sa nécessaire sécurisation après l'abattage d'un thuya géant qui avait durablement attaqué sa structure. Ce mur va faire l'objet d'un aménagement qui mettra en valeur le jardin ainsi que l'ensemble culturel Cinéma Le Géricault/Médiathèque, trop longtemps caché.



*exemple de projet d'aménagement*

Depuis la rentrée de Septembre 2016, **l'école maternelle et l'école élémentaire publiques** fonctionnent avec une direction unique. Le regroupement des deux écoles sur un même site est à l'étude.

Dans le cadre de la revitalisation de nos bourgs, la municipalité a opté pour le rachat de 2 immeubles avec pas de porte, pour à terme y **réinstaller une boucherie** et réhabiliter les logements.

A l'évidence les **toilettes publiques** de la commune déléguée de Mortain ne sont pas en adéquation avec l'afflux de touristes. Il y a nécessité de les réhabiliter pour donner une bonne image à nos visiteurs.

Le récent accident qui a eu lieu sur un poteau électrique rue de la 30ème DA démontre la nécessité de mener une opération **d'effacement de réseaux** dans cette zone.

Suite à la démolition d'une partie des logements de Manche Habitat situés rue Hippolyte Sauvage, plusieurs **parcelles constructibles** vont être mises en vente (se renseigner en mairie).

### NOTRE DAME DU TOUCHET

**Lotissement Claude LEBIGOT** : étude et réalisation d'un lotissement de 3 parcelles dans le centre du bourg (route de HUSSON).

Isolation de la **salle des fêtes** (murs et toiture).

Etude d'**aménagement du bourg** (effacement de réseaux, sécurisation des routes).

### SAINT JEAN DU CORAIL

Projet d'**assainissement du bourg**.

Etude d'**aménagement du bourg** (effacement de réseaux, sécurisation D 32 et route de Milly).

### VILLECHIEN

La **salle de convivialité** a une histoire très ancienne. Elle a besoin de travaux, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur, de manière à offrir aux Toutouvillais un lieu de rencontre plus adapté et plus confortable.



## Les nouvelles associations

### Mortain Bocage Bion Country

Cette association s'adresse à tous ceux qui aiment la musique Country, la danse western et la bonne humeur. Elle a regroupé près de 80 passionnés de Country. Lune dance dès les premières séances.



Trois cours de danse country dispensés par 2 professeurs accrédités NTA (National Teacher Association) sont proposés **le mardi**, depuis le 13 septembre, **salle des fêtes de Bion** :

19h30 / 20h15 : ultra débutants

20h20 / 21h05 : débutants

21h10 / 22h00 : novices

Cotisation annuelle : 85 € /adulte, 150 €/couple, 40 €/ enfant –de 15 ans, 50 €/étudiant

Contact : 02 33 59 11 87 ou 02 33 59 06 59



### Le Patrimoine Mortainais

Cette association a pour but de répertorier, d'inventorier, de préserver et de faire connaître le patrimoine mortainais au sens large : il ne se limite pas seulement au bâti, ni à la seule commune de Mortain-Bocage. L'association est ouverte à tous, moyennant une cotisation de 10€.

Un premier projet d'exposition destinée au grand public est prévu pour le printemps prochain.

Le Conseil d'Administration a été élu comme suit :

Président : M. Michel THEBAULT

Vice-Président : M. Pierre BOULLE

Trésorier : M. Michel ERAMBERT

Secrétaire : Mme Jocelyn THEBAULT

Secrétaire Adjoint : M. Bruno YVES

Contact : [michel\\_thebault@hotmail.fr](mailto:michel_thebault@hotmail.fr)  
06 76 19 09 55



### Association Mortainaise d'Accueil et d'Aide aux Réfugiés (AMAAR)

Sous l'égide de **Coallia**, (association spécialisée dans les activités d'insertion et l'accueil de réfugiés), un collectif constitué en association loi 1901 s'est créé avec une vingtaine de bénévoles, prêts à favoriser l'intégration de réfugiés qui pourraient être accueillis sur la commune de Mortain-Bocage.



Président : M. François DAVOUST

Vice-présidents: Mme Nathalie LEGRAND et M. François LETONDU

Secrétaire : M. Romain ROULAND

Trésorière: Mme F. Charpentier.

Contact : [refugies.mortainais@gmail.com](mailto:refugies.mortainais@gmail.com)

Manche Habitat possédant des logements vacants sur le territoire de Mortain, plusieurs familles, soit au maximum une quinzaine de personnes, pourraient y être accueillies prochainement.

## BION-GYM fête ses 30 ans

Le 24 juin 2016 l'association BION-GYM fêtait ses 30 ans.

A cette occasion, les membres du bureau ont organisé la remise de médaille à 13 personnes qui totalisent plus de 15 ans de pratique Gymnastique Volontaire, une distinction aussi pour 3 personnes, dirigeantes depuis la création de l'association.

La soirée s'est poursuivie pour les adhérents et leurs conjoints autour d'un repas sur le thème "ambiance cabaret" organisée par le bureau BION-GYM.



## 30<sup>ème</sup> anniversaire du jumelage avec Blandford-Forum



Du jeudi 5 au dimanche 8 mai dernier, quarante-cinq Mortainais, dont le maire et cinq conseillers municipaux, se sont déplacés en Angleterre, à Blandford-Forum, sous le soleil, pour y fêter le trentième anniversaire du jumelage entre les deux villes.

Le groupe fut accueilli de manière inoubliable. Tous les Français furent hébergés en famille.

Le vendredi, les Français visitèrent la ville de Bath. Le soir la **cérémonie officielle** dans le Town Council garden fut l'occasion d'assister aux discours entre M. Steve Hitching, maire de Blandford, président du comité anglais et Hervé Desserouer, maire de Mortain-Bocage.

La ville de Blandford offrit à son homologue un beau vase de l'entreprise Dartington. La ville de Mortain-Bocage offrit un fusing représentant la grande cascade, une œuvre de Serge et Pascale Nouailhat, artistes de Mortain.



Cette visite fut conclue le samedi soir à la Blandford School par un repas tous ensemble : les vives félicitations et l'honneur ont été donnés par nos hôtes à Joan et Yannick GUILLO ainsi qu'à François LETONDU pour tout le travail effectué durant ces trente années.

## 35<sup>ème</sup> anniversaire du jumelage avec Thannhausen

Du 17 au 24 juillet 2016, douze jeunes de Mortain-Bocage et des alentours sont allés à Thannhausen.



Ils ont été hébergés dans des familles allemandes.

Le voyage a été possible grâce à une subvention de l'Office Franco Allemand pour la Jeunesse. Le maire de la ville les a reçus de manière officielle et chaque journée fut consacrée à des sorties culturelles ou de loisirs.

L'encadrement fut composé de deux animateurs du centre de loisirs de la communauté de communes et de la vice présidente du comité de jumelage de Mortain.

Pour rappel, trois groupes de jeunes sont déjà allés en Allemagne sur la même formule (en 2010, 2012 et 2014) et nous avons reçu trois fois les jeunes Allemands en France (en 2011, 2013 et 2015).



## 35<sup>ème</sup> anniversaire du jumelage avec Thannhausen

Une délégation d'habitants de Thannhausen est venue à Mortain-Bocage les 1<sup>er</sup> et 2 octobre.



Le point d'orgue de ce séjour fut l'**hommage** rendu par Monsieur Schwartz, maire de Thannhausen, et Monsieur Desserouer à François Letondu et à Gertrud Zimmermann, pour toutes ces années d'efforts pour construire notre jumelage.

Servi avec brio par les bénévoles de Mortain Animations assistés de quelques élus dans la salle des fêtes du COSEC de Mortain, le **repas normand** animé par le groupe français de musique traditionnelle et dansante "Manigale" ainsi que par un groupe bavarois venu spécialement de Thannhausen fut très apprécié par les 300 convives.

Des objets tricotés par une association de Thannhausen sur le thème du mouvement étaient exposés dans la salle et un vélo en tricot grandeur nature nous fut offert. Il a été placé dès le lendemain sur le chemin pieds-nus.



*Le vélo tricoté offert au comité de jumelage*

Chaque année la ville de Thannhausen a l'habitude de lancer de drôles de bolides sans moteur dans ses rues. Le comité de jumelage allemand avait proposé d'en emporter deux modèles à l'occasion de ce voyage. Pour la première fois à Mortain, les différentes communes déléguées de Mortain-Bocage ont organisé en leur honneur une **cOURSE folklorique et humoristique de caisses à savon** dans la rue de la petite chapelle le dimanche 2 octobre. Beaucoup d'habitants sont venus y assister pendant toute la journée, sous le soleil et dans la bonne humeur !



*Les deux caisses à savon venues de Thannhausen*



*La "Touchetaise" a gagné la course*

## Le comité des fêtes de Notre Dame du Touchet fête ses 50 ans

Le 10 Juillet, la fête communale de Notre Dame du Touchet marquait les 50 ans du comité des fêtes.

La musique de St Martin de Landelles, Rolly Max et Zito le Clown avaient été chargés d'animer le vide grenier.

Un feu d'artifice a clôturé la journée.



Le civisme contribue à préserver au quotidien une commune agréable pour tous. Il s'agit de respecter des règles de vie collective et d'intégrer une dose de bon sens et de respect dans son comportement.

## Les ordures ménagères : c'est l'affaire de tous !

En 2014, des bacs à ordures roulants ont été installés à Mortain pour lutter contre la présence de sacs poubelles éventrés par les animaux en fin de semaine, en particulier auprès des immeubles. Au fil du temps, une quantité de plus en plus importante de déchets sont déposés dans ces bacs et ils sont pleins plusieurs jours avant la collecte.



*Des bacs à ordures de Mortain un mercredi midi*

**Ces bacs qui débordent d'ordures posent des problèmes d'hygiène et donnent une mauvaise image de la ville.**

### Le mode normal de ramassage des ordures ménagères reste le ramassage en porte à porte.

Nous vous conseillons d'acquérir des poubelles individuelles, de préférence compatibles aux normes NF EN 840, les bacs à ordures roulants étant prévus pour les habitants des immeubles et les usagers des lieux de vie collective.

### Jours et heures de ramassage des ordures ménagères

- à Mortain : le samedi de 4H à 10H15
- dans les autres communes déléguées : le mercredi de 3h45 à 11h15

Les ordures des professionnels sont ramassées à Mortain le jeudi de 4H à 13H15.

**Seuls les sacs poubelles fermés, remplis d'ordures ménagères peuvent être déposés. Ils doivent être déposés moins de 12 heures avant la collecte.**

En campagne, le ramassage se fait en bout de chemin (déposez vos sacs à droite du sens de circulation du camion).

**Les déchets recyclables** (bouteilles et bocaux en verre, boîtes de conserve, papiers, vêtements), doivent être apportés à la déchèterie ou déposés dans les conteneurs de collecte sélective prévus à cet effet.

**Les autres déchets** (encombrants, gravats, produits dangereux, déchets électriques, ...) doivent être apportés à la déchèterie.

*Les heures d'ouverture de la déchèterie sont indiqués en page 16.*

Toute personne qui aura abandonné, déposé ou fait déposer des déchets sans respecter les conditions décrites ci-dessus d'après l'arrêté du Maire du 4 Juillet 2014, peut être punie d'une amende de 152 € à 762 €.

**Le tri sélectif et le compostage individuel** sont des moyens simples de réduire le volume d'ordures ménagères traitées par la collectivité et de contribuer ainsi à la préservation de l'environnement et à la diminution du coût de traitement des ordures.

*La Communauté de Communes du Mortainais vous permet d'acquérir des composteurs adaptés à vos besoins : les composteurs de 400-500 Litres (10 €) ou de 600-700 Litres (20 €) sont à retirer au siège de la Communauté de Communes du Mortainais, Rue Velléda à MORTAIN (Téléphone : 02 33 59 51 99).*

## Moins on fait de bruit, mieux on s'entend !

Extrait de l'article 2 de l'arrêté préfectoral N° 97-159



Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30,
- les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h,
- les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h.



## Mouvements de personnel municipal



Monsieur **Michel PIEL**, originaire de Refuveille, a été recruté par la ville de Mortain en Août 1991, après un an de stage. Pendant 25 ans, il a travaillé comme maçon au sein des services techniques de la ville. Michel a pris sa retraite le 01 Octobre 2015. En 2009 il a été décoré de la médaille d'argent des sapeurs-pompiers et a cessé son activité au sein de la caserne de Mortain en 2013 après 23 ans de service.

Originaire de Mortain, Monsieur **Hubert LANGLOIS** a été recruté en Juin 1988 en sa qualité de maçon, après deux ans de stage. Hubert a travaillé pendant 27 ans au sein des services techniques de la ville de Mortain puis ceux de Mortain-Bocage pendant 9 mois, avant de prendre sa retraite le 01 Septembre 2016. Il a quant à lui été pompier dans la caserne de Mortain pendant 28 ans, jusqu'en Décembre 2001. Il a obtenu la médaille d'argent des sapeurs-pompiers en 1993 et celle de vermeil en 1998.



*Nous leur souhaitons une longue et heureuse retraite !*

Madame **Michèle GEHAN** secrétaire de mairie à VILLECHIEN pendant 21 années a quitté Mortain-Bocage le 01 Octobre 2016 pour aller travailler dans une autre mairie. Les permanences sont désormais assurées à la mairie de VILLECHIEN par madame **Annie-Claude ROYER**.

Une partie du temps de travail de monsieur **Jean-Yves SIRIONGUE** est désormais consacrée au SIVOM. Il reprend en effet le poste de monsieur **Bernard ANFRAY** parti en retraite le 01 Septembre 2016. Jean-Yves assure depuis cette date l'entretien du COSEC pour le SIVOM. La régie du Géricault reste sous sa responsabilité ainsi que l'assistance au service électricité de la ville.

## Etat-civil du 01/01/2016 au 01/10/2016

|                              | Naissances | Mariages | Décès     |
|------------------------------|------------|----------|-----------|
| <b>Bion</b>                  | <b>4</b>   | <b>1</b> | <b>3</b>  |
| <b>Mortain</b>               | <b>6</b>   | <b>5</b> | <b>33</b> |
| <b>Notre Dame du Touchet</b> | <b>6</b>   | <b>2</b> | <b>4</b>  |
| <b>Saint Jean du Corail</b>  | <b>1</b>   | <b>2</b> | <b>0</b>  |
| <b>Villechien</b>            | <b>1</b>   | <b>0</b> | <b>0</b>  |

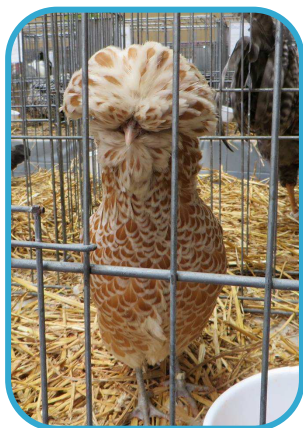
Naissances pour lesquelles nous disposons d'une autorisation de publication :

**CHAPDELAINE Lisa**, née le 25 février 2016 à Avranches, domiciliée à Notre Dame du Touchet,  
**RAULT Lucas**, né le 28 mai 2016 à Flers, domicilié à Bion,  
**TREMBLAY Anaë**, née le 20 juin 2016 à Flers, domiciliée à Notre Dame du Touchet,  
**AMAND Thaïs**, née le 1<sup>er</sup> juillet 2016 à Fougères, domiciliée à Notre Dame du Touchet,  
**FLIPO Ewen**, né le 15 juillet 2016 à Avranches, domicilié à Notre Dame du Touchet,  
**GROS Amandine** née le 26 août 2016 à Avranches, domiciliée à Notre Dame du Touchet,  
**LANTRAIN Robin**, né le 6 septembre 2016 à Avranches, domicilié à Bion.

Mariages pour lesquels nous disposons d'une autorisation de publication :

**LECLERC Yann et DODARD Anita** unis le 9 janvier 2016 à la mairie de Mortain,  
**GAGNARDEAU Gilles et DARNAL Monique** unis le 07 mai 2016 à la mairie de Mortain,  
**HUARD Axel et LE MONNIER Marie** unis le 11 juin 2016 à la mairie de Saint Jean du Corail,  
**POMMIER Fabien et RIGOLAND Mélodie** unis le 11 juin 2016 à la mairie de Mortain,  
**GASNIER Sébastien et MARY Stéphanie** unis le 16 juillet 2016 à la mairie de Notre Dame du Touchet,  
**DESGRIPPES Aurélien et LESIGNE Mélanie** unis le 13 août 2016 à la mairie de Saint Jean du Corail,  
**BAUDRON Franck et GOUBET Stéphanie** unis le 17 septembre 2016 à la mairie de Notre Dame du Touchet.

*L'article 9 du Code civil, selon lequel chacun a droit au respect de sa vie privée, s'oppose notamment à la publication par les municipalités de tout élément d'état civil d'une personne sans le consentement de celle-ci.*



19-21 février : exposition avicole



31 mai-3 juin : raid nature UNSS



17 juin : fête de la musique à Bion



10 juillet : fête communale de Notre Dame du Touchet



16 juillet : braderie de Mortain



1er-31 juillet : exposition "A l'ombre du Géricault"





17 juillet : Hommage au vétéran Franck Towers



21 juillet—11 août : Les Tain Tam Arts



31 juillet : Hommage aux fusillés de Bourberouge



10 août-7 septembre : Les marchés animés



15 août : Pèlerinage à la chapelle de la Bisardière



4 septembre : relais cantonal



2 octobre : 1<sup>ère</sup> Course de caisses à savon



11 Novembre : hommage aux soldats belges morts à l'Abbaye Blanche



## Heures d'ouverture des mairies

|          | Bion          | Mortain                       | Notre Dame du Touchet | Saint Jean du Corail | Villechien    |
|----------|---------------|-------------------------------|-----------------------|----------------------|---------------|
| LUNDI    |               | 8H30 - 12H00<br>13H30 - 18H00 | 8H30 - 12H00          |                      |               |
| MARDI    | 14H00 - 18H00 | 8H30 - 12H00<br>13H30 - 16H30 | 8H30 - 12H00          | 8H30 - 12H30         | 15H30 - 18H00 |
| MERCREDI |               | 8H30 - 12H00<br>13H30 - 16H30 |                       |                      |               |
| JEUDI    | 8H30 - 12H30  | 8H30 - 12H00<br>13H30 - 16H30 | 8H30 - 12H00          | 14H00 - 17H30        |               |
| VENREDI  |               | 8H30 - 12H00<br>13H30 - 18H00 | 13H30 - 17H30         |                      | 8H30 - 12H00  |

### Heures d'ouverture de la médiathèque

**Du mardi au vendredi** : de 9h à 12h  
de 13h30 à 18h  
**Le samedi** : de 9h à 12h

*La médiathèque est située à MORTAIN  
rue Géricault, à côté du cinéma.*

### Heures d'ouverture de la déchèterie

**Les lundi, mercredi et jeudi** : de 14h à 18h  
**Le samedi** : de 9h à 12h  
de 13h à 16h

*La déchèterie est située à MORTAIN  
dans la ZA de la Corbinière.*

### Centre hospitalier de Mortain : permanences de soins et consultations externes

Le centre hospitalier de Mortain accueille dans ses locaux, en alternance avec le centre hospitalier de Saint Hilaire du Harcouët, une **permanence de soins de ville le week-end et les jours fériés**. Le point de garde situé à proximité de l'accueil, avec un accès direct depuis le parking visiteurs, est ouvert : *le samedi de 17h à 19h ainsi que le dimanche et les jours fériés de 10h à 12h et de 17h à 19h*

Plusieurs médecins spécialistes assurent une fois par mois dans le centre hospitalier de Mortain des **consultations externes** en Addictologie, Mémoire et avis gériatrique, Urologie, Diabétologie et Endocrinologie.

Pour plus d'informations, consultez le site Internet de l'hôpital <http://www.hopital-mortain.fr>

### Meilleurs vœux pour 2017 !

Vous êtes cordialement invités aux cérémonies des vœux du Maire qui auront lieu dans chaque commune déléguée (dans les salles des fêtes).

|                       |            |         |
|-----------------------|------------|---------|
| Bion                  | 11 janvier | 20 h    |
| Mortain               | 18 janvier | 19 h    |
| Notre Dame du Touchet | 6 janvier  | 20 h    |
| Saint Jean du Corail  | 14 janvier | 10 h 45 |
| Villechien            | 13 janvier | 19 h    |